Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 140 (1995)

Heft: 6-7

Artikel: L'Armée 95 se met en place

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-345543

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

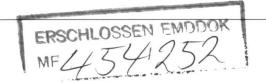
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 26.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



L'Armée 95 se met en place

Depuis le 1er janvier, le projet «Armée 95» est devenu réalité. Pour que la plus importante réforme militaire depuis 1874 déploie pleinement ses effets, il faut que tous, soldats et cadres, instructeurs et fonctionnaires, manifestent un esprit positif, de la bonne volonté et, surtout, un engagement sans compromis.

1. L'infanterie assume de nouvelles missions

L'environnement stratégique de la Suisse fait apparaître un large spectre de risques et de menaces. L'idée opérative de la défense dynamique, au niveau de l'armée, s'appuie sur l'engagement des brigades blindées, sur le combat par le feu de l'artillerie et sur une protection aérienne, assurée par les troupes d'aviation et de défense contre avions.

Les régiments d'infanterie des divisions de campagne assurent aux forces opératives mécanisées un ancrage dans des secteurs adaptés au combat d'infanterie. En principe, l'infanterie et les troupes mécanisées ne collaborent qu'indirectement; les zones opératives de mouvement des brigades blindées sont séparées des secteurs de combat de l'infanterie. Celle-ci est ainsi en mesure de les préparer d'une manière optimale, ce qui n'était pas le cas dans la défense combinée de l'Armée 61.

Les éléments mécanisés des groupements de combat de l'infanterie permettent d'envisager une défense active crédible. Le bataillon de fusiliers mécanisés permet une concentration rapide de forces là où une menace se dessine; il est ainsi possible d'exploiter les opportunités depuis l'avant-terrain jusque dans la profondeur des secteurs des bataillons de fusiliers.

Ces principes de combat s'avèrent cohérents, simples et logiques, d'autant plus que l'exploration, l'engagement agressif des grenadiers et le combat des chasseurs de chars sont pris en compte.

Des structures adaptées

La doctrine de l'Armée 95 implique des missions nouvelles pour les formations d'infanterie. Dans le cadre de la promotion de la paix, du maintien des conditions d'existence, de la prévention de la guerre ou de la défense, elles vont de la défense active à la protection en passant par l'assistance militaire et les actions de soutien au profit d'autorités civiles. Il convenait donc de distinguer les régiments d'infanterie de plaine ou de montagne «librement disponibles», l'infanterie de protection et l'infanterie particulière. Leur structures, leur équipement et leur instruction dépendent des missions principales qu'elles doivent remplir.

Pourtant, les missions complémentaires, par exemple le service d'entraide pour les régiments d'infanterie librement disponibles, l'emporteraient bien souvent sur la mission principale qui est la défense. Pour répondre à cet état de fait, il a été créé des régiments territoriaux pour lesquels le service d'entraide figure dans la mission principale.

Une instruction ciblée

L'instruction de base de l'infanterie librement disponible comprend les différentes formes de combat défensif. Elle est dispensée dans les écoles de recrues: c'est le «premier vase d'instruction». Les commandants de division fixent les efforts principaux pour les cours de troupe, («deuxième vase d'instruction»). Une instruction ciblée et exigeante, tenant compte des formes de combat de l'infanterie, doit rester au centre de toutes les préoccupations. Il faut se concentrer sur l'essentiel! Dans les écoles et dans les cours de troupe, on tient aussi compte de l'instruction des bataillons de fusiliers mécanisés, des fusiliers territoriaux et des fusiliers des troupes d'aviation et de défense contre avions.

RMS N° 6-7 — 1995

5 1996 # # 19 NE	遠	1998	1999	2000	2001	2002	2003
19	嫐		毒	土	丰		
INE.	32 BE	*	22 (JU/BE)	39E #X	car 1 VD	.	# 26 BE #
# 73 1G	56 AG	50 SO # 70 ZH	54 BS # 65 ZH	42 LU	# 78 SG	52 BL * 81 SG	46 AG # 68 ZH
	# 73 TG 2. tranc	73 TG	73 73 76 2H	73 TG 70 ZH 2H	73 TG 70 65 ZH 2H	73 70 2H 2H SG	\$\frac{1}{56}\$ \$\frac{1}{50}\$ \$\frac{54}{54}\$ \$\frac{42}{42}\$ \$\frac{52}{52}\$ \$\frac{52}{52}\$ \$\frac{1}{54}\$ \$\frac{1}{54}\$ \$\frac{1}{54}\$ \$\frac{1}{54}\$ \$\frac{1}{54}\$ \$\frac{1}{54}\$ \$\frac{1}{52}\$ \$\frac{52}{8L}\$ \$\frac{1}{52}\$ \$\frac{1}{8L}\$ \$\frac{1}{52}\$ \$\frac{1}{52}\$ \$\frac{1}{8L}\$ \$\frac{1}{52}\$ \$\frac{1}{52}\$ \$\frac{1}{8L}\$ \$\frac{1}{52}\$ \$\frac{1}{52}\$ \$\frac{1}{8L}\$ \$\frac{1}{52}\$ \$

Cette conception de l'instruction implique que la formation d'infanterie, à laquelle on donne une mission complémentaire, doit impérativement recevoir une instruction adéquate et être préparée à un tel engagement.

Chaque école d'infanterie doit appliquer quatre idées directrices:

- Les programmes d'instruction et la répartition des matières mettent des priorités claires sur l'instruction de base, c'est-à-dire le «premier vase d'instruction».
- Le militaire n'est plus obligatoirement polyvalent mais, dans sa fonction, il est un spécialiste, voire un professionnel!
- Des modules d'instruction, clairement échelonnés durant les quinze se-

maines de l'école de recrues, assurent une utilisation optimale des installations et un approfondissement continue des matières.

– Pour la conduite et l'instruction, il faut atteindre un plus grand professionnalisme grâce à une préparation revue des sous-officiers et des officiers, grâce aux formations proposées par le Centre d'instruction de Walenstadt/ St Luzisteig et par le Centre d'instruction pour le combat en montagne d'Andermatt 1.

Mécanisation de l'infanterie: état de la situation

La mécanisation de l'infanterie se poursuit normalement. L'industrie a commencé à fabriquer en série les Chars de grenadiers à roues 93. Le montage des premières tourelles de série sur les *Pirahna 8x8*, ainsi que la livraison des systèmes ont commencé en février dernier.

Les commandants des corps d'armée ont fixé le rythme d'introduction des *Chars de grenadiers à roues* prévus dans le programme d'armement 1993. D'ici à fin 1998, chaque division de campagne devrait disposer d'un bataillon de fusiliers mécanisés. Le programme d'armement 1996 prévoit une deuxième série de ces engins.

Les simulateurs de tir et de pilotage sont en cours de montage à la place d'armes de Bière où l'on pourra également engager ces véhicules. Une halle d'obusiers blindés de l'artillerie va devenir le centre d'instruction pour l'infanterie mécanisée.

Les premiers aspirants fusiliers mécanisés et engins filoguidés mécanisés entreront à l'école d'officiers de Chamblon au mois d'août de cette année. Dès 1996, l'école de recrues de Bière assurera au printemps l'instruction des fusiliers mécanisés; la reconversion des bataillons y aura lieu dans la deuxième partie de l'année. Ces corps de troupes accompliront successivement deux cours de reconversion sous la direction de l'Office fédéral de l'infanterie².

¹Cette première partie reprend les réflexions du divisionnaire Hansruedi Sollberger, chef d'arme de l'infanterie, sur «le grand saut dans l'armée 95», diffusées en fin d'année 1994.

²D'après Heinz Liechti, chef du service de planification à l'OFINF.

Introduction de nouveaux matériels au corps d'armée de campagne 1

En 1995 et 1996, l'ensemble des formations du corps d'armée de campagne 1 recevront le *Panzerfaust*; en 1997 et 1998, ce sera le tour des régiments d'infanterie territoriale. Les compagnies de renseignements des régiments d'infanterie 2, 9, 13 et 15, auront cette année le cours d'introduction à l'*Appareil à image thermique*.

En raison des délais de livraison, les appareils prévus ne seront attribués qu'en 1997 dans le matériel de corps des unités de chasseurs de chars. L'instruction s'effecturera pourtant durant les cours de répétition 1995.

Le Goniomètre à laser 85 équipera dès cette année les compagnies de chasseurs de chars, la compagnie lance-mines du bataillon d'aéroport 1, les compagnies lourdes de fusiliers (carabiniers).

Les bataillons de fusiliers des régiments territoriaux 16, 17, 18 seront équipés de la Mine antipersonnels à action horizontale 90, de la Mine à éclats à action horizontale 90 et charge cratère 90.

2. Le programme d'armement 1995

Le volume de commandes directement adjugé



Le simulateur de tir pour le Panzerfaust fonctionne sur la base du laser comme celui du Dragon, du Tow et du Fusil d'assaut 90. Il permet une instruction de base réaliste jusqu'à l'échelon du groupe.

dans le pays est de 854 millions, soit le 64% du crédit. De cette somme, 53% vont à l'industrie privée et 47% aux fabriques fédérales d'armement. Ces dernières répercutent environ la moitié de leur part sur différentes firmes privées suisses.

Si l'on admet un chiffre d'affaires annuel moyen de 180 000 francs par salarié, l'effet sur l'emploi du programme d'armement 1995 représente quelque 7000 personnes-année. 1400 personnes seront ainsi employé durant près de cinq ans.

29

	Millions de francs	Remise à la troupe
Réseau intégré de télécommunications		
militaires	258,5	1998-1999
 Drones d'exploration 	350	1998-1999
 Amélioration de l'efficacité au combat 		
de 165 <i>M-109</i>	300	1998-2000
 Charges creuses pour Panzerfaust 	134	1996-1998
 Ponts flottants 	211	1997-2000
 750 simulateurs de tir pour Panzerfaust³ 	61,5	1997-1998
 Matériel pour régiment d'aide en cas 		
de catastrophe ⁴	27	

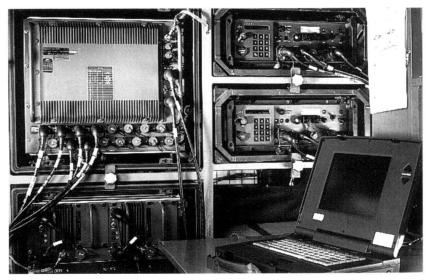
³ Pour plus de détails, voir RMS, février et mars 1994.

⁴Pour plus de détails, voir RMS, décembre 1994.

Réseau intégré de télécommunications militaires («RITM»)

Le RITM, de conception modulaire, automatique et autonome, assure les liaisons par faisceaux herziens pour les corps, les divisions et les brigades. Le programme d'armement 1995 prévoit les commutateurs automatique, la moitié des terminaux et la logistique.

Les commutateurs peuvent être installés à un endroit déterminé ou dans des véhicules, par exemple pour les formations blindées. Le système s'adapte facilement à la situation tactique. Pour les terminaux, des modèles grand public, disponibles sur le marché, suffisent: appareils de téléphone numériques, ordinateurs personnels, fax, appareils de chiffrement, imprimantes. Le RITM garantit les liaisons, même si d'importants segments du réseau sont détruits, ceci grâce à une procédure automatique de recherches d'itinéraires.



Réseau intégré de télécommunications militaires monté dans un véhicule, y compris les appareils de codage.

Chaque abonné sélectionne lui-même ses correspondants sur la base d'une numérotation indépendante de la localisation. Sans l'intervention d'un standardiste, il utilise différents services (conférence téléphonique, choix de priorités, sélections abrégées, retransmission et déviation de communications). Le RITM assure la transmission numérique, aussi bien de la parole que des données.

Drones d'exploration 95 «Ranger» («ADS 95»)

Les premiers essais, en Suisse avec le *Scout* israélien remontent aux années 1985 et 1986. Ils ont fait apparaître la nécessité d'améliorer sa sécurité de vol, de l'adapter à nos conditions météo et d'en renforcer la résistance au brouillage, les modifications devant permettre des engagements nocturnes.

Le programme 1995 prévoit 4 systèmes, soit 28 drones télécommandés à partir du sol et équipés de capteurs optiques ultra-sensibles (caméra TV noir-blanc, combinaison de caméra noir-blanc et de caméra à image thermique infrarouge). Grâce à une rampe de lancement, le drone décolle sans exiger de piste. Son autonomie de vol est de 4 heures.

Le commandement disposera ainsi en temps réel, de jour comme de nuit, d'i-



Drone Ranger. Dans le prolongement du patin avant, la coupole qui protège la caméra (Photo Service des films de l'armée).

mages de zones d'engagement ou d'intérêt jusqu'à une distance de 100 kilomètres de la station de contrôle au sol. Le drone, indispensable à la recherche de renseignements au niveau des corps d'armée, servira également à l'artillerie pour la reconnaissance des buts, la direction des tirs et l'appréciation de l'efficacité des feux.

Chaque système comprend 7 drones, 2 catapultes de lancement électrohydrauliques, 2 stations mobiles de contrôle au sol, dont l'une est équipée d'un système d'atterrissage automatique, 2 stations mobiles de réception d'images, ainsi que du matériel de maintenance.

Les stations mobiles de contrôle servent à préparer et à effectuer les missions, à en évaluer les résultats. Il s'agit de cabines installées sur des camions lourds. Dans la station d'engage-



Panzerfaust prêt au tir avec la nouvelle roquette à charge creuse.

ment se trouvent le pilote, l'opérateur, le navigateur/ officier de sécurité de vol, ainsi qu'un officier de renseignement ou un commandant de tir d'artillerie. L'unité de transmission, installée à quelques centaines de mètres, qui contient les moyens radio pour les liaisons avec le drone, ne nécessite pas de personnel. Les stations mobiles de réception d'images, dans des camionnettes Duro, peuvent être démontées et placées dans des postes de commandement.

Un consortium israélosuisse, sous la direction d'Oerlikon-Contraves, assure la construction du système⁵.

Amélioration de 165 obusiers blindés

Il est prévu d'améliorer, dans un premier temps, l'efficacité au combat de 165 Obusiers blindés M-109 sur 581. Dans la mesure du possible, le programme utilise des éléments normalisés disponibles sur le marché. Le système d'alimentation électrique est actuellement le principal point faible du M-109: il doit être complètement modifié, une mesure qui en simplifiera l'entretien et réduira les frais de maintenance.

Un tube plus long augmente la portée, un appareil de charge plus performant la cadence de tir, un magasin aménagé à l'arrière de la tourelle donne une plus grande autonomie en munitions. Une installation de navigation et de positionnement améliore la capacité de survie. Une telle modification apparaît indispensable vu les possibilités



Mise à l'eau d'un module du Pont flottant motorisé 95 directement à partir du véhicule transporteur.

⁵Pour plus de détails, voir RMS, juin-juillet 1992.



Pont flottant motorisé 95. Module de pont chargé sur camion.

d'exploration d'un adversaire moderne. Les obusiers blindés modernisés pourront prendre une position de tir sans préparation particulière, tirer, puis faire mouvement. Au début des années 1970, il fallait compter une heure et demie pour les seuls calculs topographiques! Désormais, l'opération pourra s'effectuer en quelques minutes.

Nouvelle roquette à charge creuse pour le «Panzerfaust»

Le programme d'armement 1991 prévoyait l'acquisition d'une première tranche de roquettes antichars pour le *Panzerfaust*. Entre-temps, une nouvelle

munition a fait son apparition, capable de percer les blindages réactifs et composites.

Comme celle du *Dragon* qui a été récemment améliorée, elle fonctionne selon le principe du «tandem» et comporte deux charges creuses. La petite, installée dans le tube d'écartement, provoque la détonation de l'explosif des éléments réactifs du blindage, ce qui permet à la charge principale d'atteindre le blindage proprement dit.

«Pont flottant motorisés 95»

Le Pont flottant motorisé 95 va remplacer le Pont flottant 61 dont d'usure des matériaux rendait l'engagement problématique. Il est surtout prévu pour les formations blindées qui doivent opérer des franchissements dans les meilleurs délais. Un pont de cent mètres, capable de supporter des Leopard-2, peut être assemblé en moins d'une heure. Avec ce nouveau matériel, on peut également construire des bacs.

Le Pont flottant motorisé 95 est un système mis au point par la firme française Construction Industrielles de la Méditerranée. Les véhicules proviennent de l'entreprise autrichienne Steyr⁶.

RMS

⁶ Voir RMS, décembre 1992.